

Pierre LEFÉBURE
pierre.lefebure@sciences-po.fr

Résumé de la thèse pour obtenir le grade de
Docteur de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris en Science Politique

Quand des citoyens discutent le lien représentatif.
Approche compréhensive de la réception de
l'imagerie démocratique véhiculée par la télévision.

Présentée et soutenue publiquement le 13 décembre 2005

Direction de thèse :

- Gérard GRUNBERG, Directeur de recherche CNRS-CEVIPOF

Jury :

- Loïc BLONDIAUX, Professeur des Universités en science politique à l'IEP de Lille
- Eric DARRAS, Maître de conférence en sciences de l'information et de la communication à l'IEP de Toulouse
- Jacques GERSTLÉ, Professeur des Universités en science politique à l'Université Paris I
- Eva ILLOUZ, Professeur au département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université hébraïque de Jérusalem
- Jean-Louis MARIE, Professeur des Universités en science politique à l'IEP de Lyon

A l'issue de la soutenance, le grade de Docteur en science politique
a été décerné avec la mention « très honorable » et les félicitations du jury à l'unanimité

Le questionnement qui a motivé cette thèse de doctorat porte sur le lien représentatif en tant que repère fondamental de culture politique. Cela n'est certes pas indépendant de l'ordre des pratiques engageant des mécanismes représentatifs tels que les élections. Mais c'est plus fondamentalement au niveau des jugements normatifs – les préférences sur ce qui devrait être – qu'il s'est agi d'enquêter. Cela suppose en premier lieu de se dégager de l'idée, d'ailleurs imprécise, de crise de la représentation. Cette notion de crise a beaucoup fait pour stimuler la construction d'ensemble du questionnement en ce qu'elle est source de frustration pour qui s'interroge vraiment sur les termes dans lesquels s'établit le rapport des citoyens à leur régime politique.

L'idée très répandue d'une crise de la représentation affectant le système politique français s'appuie sur des éléments bien connus même si leur extension et leur substance peuvent

toujours être discutés : soupçon de corruption, dénonciation de la rupture des promesses, manque de confiance... Cependant, il est clair que ces données supposées couvrir le thème de la représentation documentent plus exactement le rapport aux gouvernants. Or, il y a un intérêt épistémologique à ne pas confondre le rapport des citoyens au régime avec leur rapport au personnel politique du moment. D'ailleurs, il est clair que le soupçon de corruption, la déception et le manque de confiance peuvent tout aussi bien s'appliquer à des dirigeants autoritaires dans un système très éloignés de la démocratie représentative, ce qui indique bien que de tels jugements ne concernent pas directement la nature du régime.

L'invitation à distinguer les niveaux d'analyse des systèmes politiques a été formulée dès les années 1950 par David Easton puis déclinée dans de nombreux travaux théoriques et empiriques qui ne relèvent pas de sa théorie systémique. Tous ces repères accréditent le choix qui est ici fait de construire le lien représentatif comme objet de recherche autonome. Précisément, il s'établit sur un plan culturel distinctement des jugements de satisfaction ou insatisfaction qui s'établissent sur un plan pratique. Ceci étant posé, il devient possible d'élaborer une approche compréhensive, c'est-à-dire visant à appréhender et interpréter les significations que les acteurs sociaux donnent eux-mêmes à leurs actions et à leurs pensées. Cette approche ne s'oppose pas à celle, plus fréquente, consistant à saisir les caractéristiques sociales, culturelles et politiques des individus pour les croiser statistiquement en vue d'expliquer leurs comportements mais elle s'en démarque pour assumer un objectif prospectif et exploratoire. L'objectif ainsi poursuivi est de contribuer qualitativement au repérage des éléments de culture politique actuellement constitués dans notre société à propos du lien représentatif comme construction à la fois institutionnelle et symbolique.

Dans cette perspective, la référence à la télévision est doublement mobilisée. Tout d'abord, la télévision peut être conçue comme une instance de socialisation. L'intérêt de cette approche est établi à partir des études de sociologie sur les rapports entretenus avec la télévision dans le cadre domestique et dans les interactions quotidiennes ordinaires ainsi que des études de réception sur la multiplicité des lectures mises en œuvre, notamment à propos des programmes traitant de politique. L'hypothèse est posée que les contenus télévisuels contribuent à former et entretenir des représentations générales susceptibles d'entrer en résonance avec des formes de raisonnement qu'il s'agit ici de caractériser par leur alignement ou leur originalité par rapport aux catégories institutionnelles de la démocratie représentative. Plus précisément, avec la présence accrue de « gens ordinaires » dans les programmes télévisés (y compris ceux traitant d'enjeux politiques et sociaux), la télévision développerait une imagerie démocratique alternative à la représentation classique via les institutions, ménageant un cadre ouvert pour la discussion sur les fondements du système représentatif. Cette imagerie démocratique est définie comme forme spécifique d'explicitation contradictoire des préférences et convictions comparativement à d'autres formats télévisés tels que l'interview de prestige par des journalistes ou les face-à-face au sein du personnel politique. Cela engage, d'une part, un travail théorique sur la démocratie représentative et ses fondements et, d'autre part, une analyse de dispositifs et de contenus des programmes télévisés (1988-2002). Concernant ce second point, un corpus de 150 émissions est constitué autour des programmes mobilisant la figure du citoyen ordinaire. L'analyse qui y est appliquée se concentre sur les statuts des participants (journalistes, personnel politique, experts, gens ordinaires) et leurs interactions.

Les résultats permettent de discuter les oppositions dans la littérature existante en allant au soutien des travaux essentiellement anglo-saxons qui concluent à un potentiel émancipateur de ces programmes télévisés même malgré leurs contraintes structurelles liées au développement commercial du secteur audiovisuel. Notamment, l'analyse des interactions

entre types d'intervenant indique que la catégorie des citoyens anonymes est celle qui a le plus la possibilité de desserrer les contraintes discursives posées par le mode de validité du propos initialement associé à ce statut. Sans être systématique ni même majoritaire dans certains programmes, ce processus est suffisamment fréquent pour couvrir les différents dispositifs d'intégration des citoyens anonymes aux débats télévisés, en particuliers ceux qui sont les plus institutionnalisés autour d'événements politiques majeurs depuis l'élection présidentielle de 1995. La réflexion est ainsi élargie à la reconfiguration des formes et des dynamiques de légitimité du discours public sur les enjeux sociaux et politiques, ce qui suppose de discuter la notion d'espace public.

A partir de ces résultats, la télévision est ensuite mobilisée comme facilitateur méthodologique pour les entretiens qui ont été menés auprès d'un échantillon diversifié de citoyens. Une sélection appropriée de programmes de débat intégrant des citoyens ordinaires est effectuée sous forme d'un montage d'extraits d'émissions des années 1990 où est pratiquée une mise en scène symbolique et simplifiée du lien représentatif. L'objet de recherche est ainsi saisi en situation, ce qui permet de le mettre à portée de discussion en contournant son caractère de notion fortement abstraite.

Après le travail sur le contenu des programmes télévisés, l'analyse prend en charge le second versant des phénomènes de communication médiatique : la réception. Il s'agit en l'occurrence de la réception des extraits d'émissions dont le montage sert de stimulus dans le cadre de groupes de discussion réunissant, le plus souvent au domicile de l'un d'eux, quelques personnes qui se connaissent et ont l'habitude de parler entre elles. Le travail compréhensif s'appuie ainsi sur des dynamiques sociales existantes plutôt que sur un protocole entièrement expérimental. Une analyse thématique rigoureuse des propos émis pendant ces réunions permet d'appréhender des éléments structurants de culture démocratique des citoyens. Cela confirme l'intérêt à travailler de manière empirique sur des éléments de discours ordinaire pour engager l'analyse des raisonnements et des préférences normatives des citoyens.

Un premier type de résultats concerne les lectures que les membres des groupes effectuent des diverses situations d'interpellation du personnel politique par des gens ordinaires à la télévision. Se dégage notamment la valorisation de l'expression publique des citoyens et plus précisément la valorisation de l'interpellation comme moyen de réhabiliter une relation partenariale entre représentés et représentants à laquelle ces derniers sont soupçonnés de vouloir se soustraire. Articulée avec ces considérations se dégage aussi la revendication d'une version horizontale du lien représentatif associée à une conception consistant à rapporter toute information sur les situations examinées à un principe de primauté de la considération due aux gouvernés. Ces éléments constituent le premier repérage d'un schéma, au sens de structure générique de connaissance, permettant aux citoyens de développer une intelligibilité de la démocratie représentative.

Un second type de résultats concerne la dialectique entre valorisation de principe de la référence à la démocratie et attachement au système représentatif comme forme de division du travail politique. Car les exigences exprimées dans les groupes de discussion indiquent tant la volonté de disposer d'un personnel politique spécifiquement formé à la pratique institutionnelle, c'est-à-dire un certain degré de professionnalisme, que la volonté de soumettre ce personnel à un code de conduite sur les manières satisfaisantes d'assumer les charges publiques. Au premier rang de ce code de conduite figure la capacité à littéralement manifester le mandat électif par la pratique d'un contact régulier avec la population. A contrario, un spectre de diverses raisons indique une réticence assez profonde et substantielle à l'égard du référendum dont la valorisation superficielle et toujours provisoire ne se

comprend que de manière relative comme une réaction aux insatisfactions sur le fonctionnement présent des mécanismes représentatifs. Ce point spécifique constitue une réévaluation des préférences normatives des citoyens à l'égard du régime par rapport aux résultats synthétiques et simplificateurs généralement fournis par les enquêtes quantitatives dont la portée est donc discutée.

La préférence normative des membres des groupes de discussion pour une refondation du lien représentatif nettement privilégiée aux alternatives de démocratie directe ou participative rend ainsi compte d'un modèle inédit. Distinctement des modèles classiquement identifiés dans la littérature de pensée politique promouvant le libre arbitre du représentant comme *trustee* ou, au contraire, le mandat impératif du représentant comme *delegate*, il s'agit ici d'un modèle de trivialisat[i]on du politique : le représentant est apparenté à un prestataire de service soumis aux mécanismes habituels de sanction du monde du travail. Ce dernier point apparaît notamment dans la revendication de la révocabilité des élus en cas de rupture des exigences de principe associées au lien représentatif. Le modèle de représentant qui apparaît ainsi serait celui de l'avocat (au sens anglais de *advocate* et pas seulement de *lawyer*) : engagé pour défendre des intérêts de manière générale, il connaît mieux que ses clients le fonctionnement du système où les faire valoir, doit entretenir avec eux une relation suivie et privilégiée fondée sur une confiance dont l'effritement peut motiver son renvoi.

Que le thème de la révocabilité soit resté si peu étudié alors qu'il semble être profondément investi par les citoyens suggère d'approfondir les recherches autour de la redéfinition du lien représentatif. Probablement un élément important de culture politique s'y trouve-t-il cristallisé. Plus généralement, l'ensemble de la stratégie de recherche ici développée indique que l'analyse du rapport au régime politique est un domaine qu'il faut encore prospecter, notamment pour éviter de s'en remettre à la notion simplificatrice de « crise de la représentation » ou risquer de surévaluer l'approbation des procédures alternatives qui se développent fortement depuis une dizaine d'années sous le label de « démocratie participative » ou de « démocratie délibérative ». Outre la réflexion sur les outils d'analyse adéquats pour étudier les préférences normatives des citoyens, les résultats ici accumulés à propos du lien représentatif ont une portée théorique mais aussi pratique tant il est vrai qu'ils rejoignent les enjeux de l'ingénierie démocratique destinée à améliorer les relations entre institutions et citoyens.